

HONORAIRES DE NEGOCIATION

(TVA 20 % incluse)

CHAMPANELLE IMMOBILIER

SARL Gibaud-Vernay Immobilier

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

REMUNERATION

appliquée sur le montant hors honoraires

Montant de la transaction

Locaux à usage
d'habitation ou
professionnels

0 à 85 000 €

Forfait de 5 000 € TTC

85 001 € à 150 000 €

Forfait de 7 000 € TTC

150 001 € à 400 000 €

5 % TTC

400 001 € et plus

4 % TTC

CHARGE DE LA REMUNERATION :

Conformément aux usages locaux et sauf convention
expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), →
la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :

VENDEUR